



Règlement d'examen et Modalité des contrôles

Présentation des épreuves de certification

- **Bloc de compétence I Assimiler les bases de la graphologie :**
L'Apprenant doit avoir la capacité de trouver pour chaque genre graphique la qualité juste et la définition juste. On évalue ensuite sa capacité à analyser les écritures en fonction des genres graphiques et à synthétiser dans des portraits ses analyses. Ce qui implique une bonne compréhension des règles graphologiques.
Et doit obtenir une moyenne de 12/20 aux évaluations portant sur ces savoirs
 - Les devoirs permettent de vérifier si l'apprenant a acquis les compétences attendues, ou si elles sont en cours d'acquisition ou bien non encore acquises. Dans ces deux derniers cas, le devoir non acquis sera à reprendre. Tant que le module n'est pas validé, l'apprenant ne peut accéder au module suivant.
 - La présentation en visioconférence du mémoire devant le jury de certification permettra de valider définitivement cette compétence
- **Bloc de compétence II Comprendre et Assimiler les enjeux de la psychologie dans le cadre de la rééducation de l'écriture**
Le candidat doit avoir la capacité de comprendre et d'analyser les difficultés « Dys » liées à la psychologie des enfants
Et doit obtenir une moyenne de 12/20 aux évaluations portant sur ces savoirs
 - Les devoirs permettent de vérifier si l'apprenant a acquis les compétences attendues, ou si elles sont en cours d'acquisition ou bien non encore acquises. Dans ces deux derniers cas, le devoir non acquis sera à reprendre. Tant que le module n'est pas validé, l'apprenant ne peut accéder au module suivant.
 - La présentation en visioconférence du mémoire devant le jury de certification permettra de valider définitivement cette compétence
- **Bloc de compétence III Être en capacité de mener une séance de graphomotricité**
L'apprenant doit avoir la capacité de comprendre et d'analyser les difficultés « Dys » liées à la psychologie des enfants et d'en faire un bilan graphomoteur complet. Il doit être en capacité de faire une séance de rééducation de l'accueil jusqu'au bilan.
Et doit obtenir une moyenne de 14/20 aux évaluations portant sur ces savoirs
 - Les devoirs permettent de vérifier si l'apprenant a acquis les compétences attendues, ou si elles sont en cours d'acquisition ou bien non encore acquises. Dans ces deux derniers cas, le devoir non acquis sera à reprendre. Tant que le module n'est pas validé, l'apprenant ne peut accéder à sa certification. Le dernier devoir fait office de mémoire. Il sera contrôlé en amont pour initier la séance de rééducation de l'écriture par une séance en tutorat et en visioconférence et au moment du rendu par une nouvelle visioconférence ou l'apprenant devra soutenir son bilan (mémoire)

Modalités de présentation du mémoire :

- Préparation aux travaux sur le mémoire Visioconférence de 1h (temps synchrone) *
- Soutenance du mémoire visioconférence durée 1h dont ½ h de soutenance (Temps synchrone) **

Le mémoire permettra au candidat de présenter une séance de rééducation en temps réel et le bilan graphomoteur qui vient la finalise.

Pour la soutenance du mémoire, le candidat devra fournir par mail au responsable pédagogique **un bilan graphomoteur** comprenant :

- Les documents explicatifs de chaque séance qu'il aura dû faire pour ce mémoire au format de son choix. (Minimum 3 séances)
- La fiche récapitulative du travail exécuté en rééducation au format de son choix (+/- 5 pages)
- Les fiches de test
- Un diagnostic graphomoteur appelé aussi grille d'Items (+/- 6 pages)
- Le bilan graphomoteur avec les mesures prises (+/- 5 pages)

A l'issu du 7eme devoir, une séance de Tutorat en visioconférence (temps synchrone) viendra initier le travail pour le mémoire. *

La séance de visioconférence de soutenance du mémoire se fera dans les 15 jours suivants la réception **du bilan graphomoteur**. **

Mission du responsable de l'organisation des épreuves et de convocation :

Le directeur de l'organisme de formation en tant que responsable de l'organisation des épreuves enverra :

Au responsable pédagogique et au stagiaire, dès réception du 7eme devoir du stagiaire, un lien de visioconférence pour la 1ere réunion de préparation de la séance de rééducation qui servira de support pour le mémoire.

Puis après réception du **bilan graphomoteur**, il fera parvenir aux membres du jury et au candidat un nouveau lien de visioconférence pour la soutenance du mémoire qui devra avoir lieu dans les 15 jours suivants réception du bilan.



Règlement d'examen et Modalité des contrôles

Description des modalités de dysfonctionnement

Si suite à un problème technique, le candidat ou les représentants de l'organisme de formation ne pouvaient pas honorer leur engagement de présence à l'une des deux visioconférences, le directeur de celui-ci fera parvenir aux participants un nouveau lien de visioconférence, et ce sans aucun coût supplémentaire pour le candidat. Si le même problème se présente pour des raisons de santé du candidat. Après avoir pris contact avec lui, il sera organisé une nouvelle visioconférence en prenant en compte le temps de guérison de celui-ci. Si le problème vient d'un représentant de l'organisme de formation, celui-ci par la voix de son directeur trouvera une solution de remplacement sans avoir à modifier les dates données au candidat.

Homologation du jury :

Le jury est composé de la responsable pédagogique de la formation et d'un professionnel (enseignant, psychomotricien, Psychologues...) formé aux techniques de la graphomotricité.

Les critères d'homologation se feront aux conditions suivantes. Le postulant devra fournir son CV et sa Pièce d'identité. Il devra par ailleurs avoir exercé dans sa profession d'origine depuis au moins 3 ans et ne pas avoir pas quitter ses fonctions depuis plus de 5 ans. La liste des jurys potentiels sera consultable dans la CVthèque du site de l'EPG

Délibérations

- Le jury aura à sa disposition pour délibérer le bilan de formation et le tableau d'évaluation la soutenance du mémoire
- Les membres du jury délibèrent de la manière qu'ils le souhaitent en dehors de toute autre présence.
- À l'issue des délibérations, le jury complète le bilan de formation
- Le bilan de formation sera signé par tous les formateurs et par l'apprenant. Il figurera sur ce bilan la décision d'attribution ou de refus du certificat.

Notification des résultats

- Les résultats de la délibération du jury sont communiqués sous forme orale à chaque candidat par l'organisme certificateur à l'issue de la session de validation.
- Il lui sera communiqué son parcours sous forme d'un bilan de formation, son parchemin par courrier sous 15 jours à l'issue de la certification, et les possibilités de suivi de l'école pour le suivi de son projet professionnel.

Nom		Intitulé de la formation : Graphomotricité rééducation de l'écriture					RESULTAT
Numéro	Intitulé du bloc de compétences	Temps asynchrone	Tutorat Temps synchrone	Mémoire Temps synchrone	Notes moyennes	Observation des formateurs	Formateurs et émargements
1	Bloc de compétence I Assimiler les bases de la graphologie	68	2				Patrice Dubois-Dauphin
2	Bloc de compétence II Comprendre et Assimiler les enjeux de la psychologie dans le cadre de la rééducation de l'écriture	78					Julia Raibaud
3	Bloc de compétence III Être en capacité de mener une séance de graphomotricité	48	2				Véronique Damilleville
4	Mémoire (Jury)		1	1			Véronique Damilleville +1
Total		194	5h	1	0		

Commentaires centre de formation :

Observation et signature du responsable pédagogique :

Nom et qualité du signataire : **Dubois-Dauphin Patrice**

Signature de l'organisme de formation

Signature du stagiaire




Fait à : Aramon Le: xx/xx/ 2021





Tableau d'évaluation

Nom :	Prénom :	Date :	N° Inscription :	Formation suivie :
-------	----------	--------	------------------	--------------------

	Dev 1 non noté	OK																							
CEG	Dev 2 CP			Dev 3 enveloppes				Dev 4 RA				Dev 5 CI				Dev 6 Signatures			Dev 7 T		Dev 8 synthèse				0,0
				X				X				X				X				X		X			

CSG	Dev 9				Dev 10				Dev 11				Dev 12																0,0
		X	X	X		X	X	X				X			X	X													

CPY	Dev 1			Dev 2				Dev 3			Dev 4																0,0
		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X											

CPE1	Dev 1			Dev 2																0,0
		X	X	X		X	X	X												

CPE2	Dev 1			Dev 2				Dev 3			Dev 4																0,0
		X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X											

CGT	Dev 1		Dev 2		Dev 3		Dev 4		Dev 5		Dev 6		Dev 7																0,0
		X		X		X		X		X		X		X	X	X													
	Dev 8 Mémoire				Ecrit				Oral																0,0				
	X	X	X		X	X	X		X	X	X																		